

**La psychomotricité  
en petits groupes d'aide à la maturation  
pour aider les enfants à réussir.**

**Rapport de la recherche réalisée en 2007-2008  
avec le soutien du Fonds d'innovation  
de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean**



**Recherche réalisée par**

**Lily Plourde, école Mgr Victor  
Louise St-Pierre, école Saint-Pierre**

**Avec le soutien de**

**Suzanne Gravel, Tréfié, Cégep de Jonquière**

**Rapport déposé au  
Comité de coordination du développement de la psychomotricité  
à la C.S. du Lac-Saint-jean**

**9 mai 2009**



## TABLE DES MATIERES

	<b>Page</b>
Introduction	5
1. Objectifs du projet	6
2. Méthodologie de l'enquête	6
2.1. Protocole de collaboration	6
2.2. Inventaire	7
2.3. Entrevues semi-dirigées	7
2.4. Observation des enfants	7
3. État de la situation – Inventaire de la pratique actuelle	8
3.1. Nombre et caractéristiques des petits groupes d'aide à la maturation	8
3.2. Encadrement et formation des petits groupes d'aide à la maturation	11
3.3. Tâches de l'éducatrice reliées aux séances	12
3.4. Organisation des séances	12
3.5. Informations consignées sur les séances et sur chacun des enfants	13
4. Suivi des enfants : expérimentation	15
4.1. Aide mémoire et grille d'observation de l'enfant	15
4.2. Grille synthèse	16
5. Intérêt des séances de psychomotricité en petits groupes d'aide à la maturation	17
5.1. Changements observés chez les enfants	17
5.2. Perception des séances de psychomotricité en petits groupes d'aide à la maturation par les enseignantes	20
6. Conclusion	21
7. Annexes	23
Références	57



## INTRODUCTION

La Commission scolaire du Lac-Saint-Jean (C.S.) a intégré graduellement, depuis 1992, une pratique psychomotrice innovatrice en Amérique du Nord, celle développée par le psychomotricien français Bernard Aucouturier<sup>1</sup>. L'introduction de cette pratique s'est faite à l'initiative d'un directeur d'école, monsieur Daniel Pilote, qui oeuvrait à ce moment à l'école Saint-Pierre et de madame Louise St-Pierre, éducatrice spécialisée. Les premières expérimentations ont suivi une séance d'information sur la pratique donnée par madame Suzanne Gravel, enseignante en Techniques d'éducation à l'enfance au Cégep de Jonquière et membre de l'équipe de recherche Tréfie<sup>1</sup> qui est à l'origine du développement de la pratique psychomotrice Aucouturier dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean<sup>2</sup>. Il importe de préciser que cette pratique est développée dans 14 pays au monde et qu'elle est intégrée au curriculum scolaire des écoles maternelles de certains de ces pays, comme la Belgique et l'Italie du nord.

La venue de monsieur Bernard Aucouturier dans la région en 2001 a suscité un développement important de la pratique dans les écoles élémentaires de la C.S. Depuis, Tréfie a donné une formation d'une journée à près de cent personnes de la C.S sur la pratique Aucouturier : enseignants, éducatrices, directions d'école et professionnels. Parmi celles-ci, plus de soixante personnes ont suivi l'ensemble des activités de formation qui leur permettent d'animer des séances avec les groupes d'enfants dans le contexte de la pratique éducative. De plus, une douzaine d'écoles se sont dotées d'un local aménagé en permanence en salle de psychomotricité. Cela permet aux enfants des classes de maternelle, de première année et parfois à ceux de deuxième, de bénéficier d'au moins une séance de psychomotricité par cycle de dix jours et dans plusieurs cas, d'au moins une par semaine. Ces séances sont animées par les titulaires de classe et s'ajoutent aux périodes d'éducation physique déjà prévues à l'horaire des enfants.

La pratique Aucouturier permet aussi l'intervention en petits groupes, dans le but d'aider plus spécifiquement les enfants qui sont à risque ou qui vivent des difficultés de développement et d'apprentissage. Ce sont les petits groupes d'aide à la maturation. Cette façon de faire vivre les séances aux enfants a été expérimentée dans cinq écoles de la C.S. et ce, depuis quelques années. L'école Saint-Pierre a encore une fois été l'instigatrice du mouvement qui s'est étendu dans quatre autres écoles, dont l'école Mgr Victor de Métabetchouan. Un effet bénéfique de ces séances sur les enfants a immédiatement été observé par les différents intervenants si bien que les petits groupes d'aide à la maturation sont maintenant considérés comme une mesure d'aide à la réussite scolaire des élèves et sont inscrits au plan d'intervention de certains enfants.

L'évolution de la pratique a amené des intervenants, dont ceux de l'école Mgr Victor, notamment madame Stéphanie Bonneau, directrice de l'école et madame Lily Plourde, éducatrice responsable des petits groupes d'aide à la maturation dans l'école, à soumettre un projet au Fonds d'innovation de la C.S. pour approfondir la question et effectuer une première recherche sur le sujet. Ce projet de recherche a été réalisé entre novembre 2007 et juin 2008 grâce à l'implication de deux praticiennes, Lily Plourde et Louise St-Pierre, qui ont relevé le défi avec le soutien de

---

<sup>1</sup> Tandem de recherche en éducation et en formation des intervenants auprès des enfants.

Suzanne Gravel, membre de l'équipe Tréfie du Cégep de Jonquière. Le présent rapport fait état de la démarche. Nous présentons d'abord le contexte dans lequel s'est déroulée la recherche, les objectifs poursuivis et la méthodologie de l'enquête qui a été menée. Les résultats de l'enquête nous permettent ensuite de faire état de la situation du développement de cette mesure d'aide dans les écoles étudiées ainsi que des effets observés sur les enfants.

Les séances de psychomotricité en petits groupes d'aide à la maturation ont été introduites comme une mesure d'aide à la réussite des enfants et se sont étendues progressivement parce que les différents intervenants ont observé des effets bénéfiques. Dès lors, des questions se posent sur l'impact réel des séances sur les enfants. Est-ce qu'il y a lieu d'investir davantage dans cette mesure? Pour qui est-elle vraiment bénéfique? Comment la rendre plus accessible dans les différents milieux? La présente recherche constitue un premier pas dans le travail qui est à accomplir pour répondre à ces questions et fournit un premier éclairage sur le sujet.

La recherche a été réalisée avec des moyens modestes et dans un temps relativement court. Les travaux ont débuté en décembre 2007 et les données ont été recueillies entre mars et juin 2008.

## ***1. OBJECTIFS DU PROJET***

Le but du projet consiste à identifier les éléments à prendre en considération pour vérifier l'impact des séances de psychomotricité en petits groupes d'aide à la maturation sur le développement des enfants et sur leur réussite scolaire.

Les objectifs :

1. Décrire ce qui se fait actuellement dans la pratique psychomotrice en petits groupes d'aide à la maturation au niveau des écoles impliquées dans le projet.
2. Doter les éducatrices qui animent les séances de psychomotricité en petits groupes d'aide à la maturation d'outils leur permettant d'assurer un meilleur suivi des enfants.
3. Identifier les perceptions des intervenants quant aux changements survenus dans le développement des enfants et dans leur réussite scolaire en lien avec cette mesure d'aide.

## ***2. MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE***

### **2.1. Protocole de collaboration**

Un protocole précisant la nature de la collaboration à établir entre chacune des écoles impliquées et l'équipe de recherche a été élaboré dès le début des travaux (annexe I). Ce protocole fait état des objectifs de la recherche et du calendrier des travaux. Il décrit la nature de la participation qui est attendue de la part des différents intervenants dans le projet : l'école en tant qu'établissement, la direction, le personnel enseignant, les parents et les enfants. Il définit les responsabilités des chercheuses et, conformément à l'éthique de la recherche en sciences humaines, il expose les dispositions déontologiques qui sont prises dans le projet pour garantir

que la recherche se réalise dans le plus grand respect des personnes et en protège l'intégrité. Le formulaire utilisé pour obtenir le consentement des enseignants et des parents impliqués a été inséré dans le protocole de même que l'affidavit ayant été utilisé pour assermenter les chercheuses. Le protocole a été validé par la secrétaire générale de la C.S., madame Christine Flaherty, qui a aussi assermenté les trois chercheuses. Le protocole de collaboration a été présenté à chacune des directions d'école qui l'ont soumis à leur conseil d'établissement. Les formulaires de consentement ont été signés par toutes les enseignantes concernées par un enfant bénéficiant des groupes d'aide à la maturation dans le cadre de l'enquête de même que par tous les parents de ces enfants. Ces derniers ont tous été rencontrés et une copie du protocole de collaboration leur a été remise. Aucune des personnes ciblées n'a refusé de participer à la recherche. Les documents sont archivés à la C.S.

## **2.2. Inventaire**

Un inventaire des pratiques actuelles a été fait pour chacune des quatre écoles concernées par la recherche : Mgr Victor, Bon Conseil, Jean XXIII et école Saint-Pierre. C'est ainsi que les deux chercheuses principales, étant elles-mêmes les éducatrices responsables des groupes d'aide à la maturation dans ces écoles, ont rédigé un document faisant état de la pratique dans leur école à partir d'un canevas commun.

## **2.3. Entrevues semi dirigées**

Une entrevue semi dirigée, dont le canevas est placé en annexe II, d'une durée d'environ une heure, a été réalisée avec chacune des sept enseignantes impliquées dans le projet. Le but de l'entrevue était de recueillir les perceptions de l'enseignante sur les petits groupes d'aide à la maturation au niveau de leur organisation pratique, de leur pertinence comme mesure d'aide à l'enfant et sur l'impact des séances sur le développement de l'enfant et sa réussite scolaire. Chacune des enseignantes a aussi été interrogée sur la perception qu'elle avait du cheminement de chacun des enfants faisant partie des petits groupes d'aide à la maturation ciblés par la recherche. Les entrevues ont été enregistrées et ont ensuite été retranscrites sous forme de procès-verbal plutôt que de verbatim, faute de moyens pour le faire. Le travail a été accompli par les deux éducatrices-chercheuses, une agissant comme interviewer, l'autre comme secrétaire au moment de l'entrevue. Cette dernière rédigeait le procès-verbal à l'aide de ses notes et de l'enregistrement. Une contre vérification était faite par l'interviewer.

## **2.4. Observation des enfants**

Les enfants faisant partie de ces groupes ont tous été observés par l'éducatrice à l'aide d'outils développés au cours du projet. Un dossier personnel de l'enfant a ainsi été élaboré et a permis de faire quelques constats sur l'évolution de chacun des enfants. Pour les fins d'analyse des données recueillies et compte tenu des ressources disponibles, l'échantillonnage a été limité à deux groupes par éducatrice-chercheuse, tirés au hasard parmi les groupes impliqués. Le tirage au sort a toutefois été organisé pour s'assurer d'avoir au total deux groupes d'enfants avec des comportements moteurs et deux groupes d'enfants plutôt inhibés. Ces groupes sont soulignés en gris dans les tableaux 3, 4, 5 et 6.

### 3. ÉTAT DE LA SITUATION – INVENTAIRE DE LA PRATIQUE ACTUELLE

#### 3.1. Nombre et caractéristiques des petits groupes d'aide à la maturation

Le tableau 1 présente une vue d'ensemble des groupes d'aide à la maturation qui existaient dans les écoles dans l'année où la recherche a été réalisée. Les groupes d'enfants sur lesquels repose l'enquête ont été choisis parmi ceux-là.

Tableau 1 : Répartition des groupes dans les écoles

	Nombre de groupes	Nombre d'enfants	Nombre d'enseignantes impliquées
École Mgr Victor	3	27	4
École Jean XXIII	1	9	1
École du Bon conseil	1	8	1
École Saint-Pierre	6	39	5
Total	11	83	11

Les tableaux suivants présentent les caractéristiques des groupes dans chacune des écoles impliquées dans la recherche. Pour chacune des écoles, le tableau indique le nombre d'enfants dans le petit groupe, s'ils proviennent d'une même classe ou de plusieurs classes différentes, le nombre de garçons et de filles dans le groupe, leur degré scolaire, la fréquence des séances auxquelles les enfants ont droit par cycle de dix jours et enfin la caractéristique générale du groupe. Pour identifier cette caractéristique générale, nous avons classé les motifs de référence utilisés par les enseignantes en deux catégories qui sont présentées dans le tableau 2 : celui des enfants avec des comportements moteurs et celui des enfants inhibés. Certaines caractéristiques des enfants sont communes à tous; nous les avons regroupées dans ce que nous avons appelé la « zone commune ».

Tableau 2 : Caractéristiques générales des groupes en fonction du motif de référence utilisé par l'enseignante.

Enfants avec des comportements moteurs	Peu d'autocontrôle Bouge beaucoup, agité Impulsivité, violence physique Opposition, conteste l'autorité Non-respect des règles Difficulté avec la résolution de conflits Enfant moteur, beaucoup d'énergie
Zone commune	Peu de maturité Attention peu soutenue, manque de concentration Problèmes de communication Problème de langage Difficulté d'apprentissage Difficulté à se faire des amis Manque d'autonomie

Enfants inhibés	Grande timidité Manque de sécurité Manque de confiance en soi Communique peu avec les autres Difficulté à entrer en relation avec l'adulte et les pairs Pleure souvent S'exprime peu Difficulté à affirmer ses besoins	Orientation spatiale difficile Problème au niveau de la motricité fine Difficulté en motricité globale et manque de tonus Surdit� moyenne Enfant affect� par la s�paration des parents Enfant en famille d'accueil avec difficult� � s'�panouir Enfant victime d'abus sexuel
-----------------	---	--

L'analyse du tableau 2 montre que les enfants qui b n ficient des petits groupes d'aide   la maturation sont des enfants qui vivent des difficult s dans leur d veloppement, notamment sur les plans relationnels et affectifs, difficult s qui entravent leur apprentissage acad mique et qui nuisent   leur r ussite scolaire.

Dans les tableaux qui suivent, nous retrouvons aussi quelques groupes mixtes. Ces derniers sont compos s d'enfants qui ne pr sentent pas tous les m mes caract ristiques mais qui ont tous besoin, selon les intervenants, de s ances de psychomotricit  suppl mentaires. Ils sont plac s dans des groupes mixtes parce que les ressources de l' cole ou le nombre d'enfants qui est   desservir ne permettent pas une meilleure organisation, le choix premier qui avait  t  fait  tant d'essayer de regrouper ensemble des enfants ayant des similitudes dans leur d veloppement. Par ailleurs, les  ducatrices forment ces groupes de sorte    viter de placer les enfants avec des comportements trop oppos s ensemble (fortement inhib  avec hyper moteur par exemple).

  l' cole Mgr Victor, les  l ves de la maternelle vivaient une s ance de psychomotricit  par semaine en groupe classe, ce qui  quivaut   deux s ances par cycle de dix jours, et ceux de premi re ann e, une par cycle. S'ajoutaient   cela, les s ances en petits groupes d'aide   la maturation.

Tableau 3:  cole Mgr Victor

Groupe	Nombre d'enfants	Nombre de classes d'origine	Sexe		Degr�s scolaires			Fr�quence des s�ances en GRAM <sup>2</sup>	Caract�ristique du groupe
			F	M	Mat <sub>3</sub>	1	2		
1	5	3	1	4	3	2		1*/cycle	Moteur
2	11	4	6	5	6	5		1/cycle	Inhib�
3	11	2	1	10		9	2**	1/cycle	Moteur
Total	27		8	19	9	16	2		

\* 2 enfants fr quentent un autre groupe d'aide

\*\* Ces enfants sont dans un groupe classe qui ne fait pas de s ance

<sup>2</sup> GRAM= petit groupe d'aide   la maturation

<sup>3</sup> Mat = maternelle

À l'école Jean XXIII, les enfants ne bénéficiaient pas de séance régulière en groupe classe.

Tableau 4 : École Jean XXIII

Groupe	Nombre d'enfants	Nombre de classes d'origine	Sexe		Degrés scolaires			Fréquence des séances en GRAM	Caractéristique du groupe
			F	M	Mat	1	2		
1	9	1	4	5		4	5	1/cycle	Moteur

À l'école du Bon Conseil, les enfants de la maternelle vivaient une séance par cycle en groupe classe et ceux de première année n'en bénéficiaient pas.

Tableau 5 : École du Bon Conseil

Groupe	Nombre d'enfants	Nombre de classes d'origine	Sexe		Degrés scolaires			Fréquence des séances en GRAM	Caractéristique du groupe
			F	M	Mat	1	2		
1	8	2		8	4	4*		1/cycle	Moteur

\* Ces enfants sont dans un groupe classe qui ne fait pas de séance

À l'école Saint-Pierre, les élèves de la maternelle vivaient une séance de psychomotricité par semaine en groupe classe, c'est-à-dire deux par cycle de dix jours, et ceux de première année, une par cycle. S'ajoutaient à cela, les séances en petits groupes de maturation.

Tableau 6 : École Saint-Pierre

Groupe	Nombre d'enfants	Nombre de classes d'origine	Sexe		Degrés scolaires			Fréquence des séances en GRAM	Caractéristique du groupe
			F	M	Mat	1	3		
1	6	1	2	4	6*			1/cycle	Mixte
2	8	1	3	5	8*			1/cycle	Moteur
3	8	1	2	6	8*			1/cycle	Moteur
4	5	2		5	5*			1/cycle	Inhibé
5	5	1		5	5*			1/cycle	Moteur
6	7	2	3	4		6	1	1/cycle	Mixte
Total	39		15	24	32	6	1**		

\* Ces élèves vivent des séances en groupe classe 2 fois/cycle

\*\* Enfant qui vit des difficultés relationnelles en lien avec un léger retard de développement

Tableau 7: Portrait global de l'échantillon

Groupes	Nombre d'enfants	Sexe		Degrés scolaires				Caractéristique du groupe		
		F	M	Mat	1	2	3	Moteurs	Inhibés	Mixte
11	83	27	56	45	30	7	1	7	2	2

### 3.2. Encadrement et formation des petits groupes d'aide à la maturation

#### 3.2.1. Encadrement des petits groupes d'aide à la maturation

Le nombre de groupes qui seront formés dans l'école est prévu dans l'organisation scolaire à chaque année par la direction. Deux modèles d'organisation permettent actuellement d'offrir ce service aux enfants. Dans un cas, c'est une éducatrice spécialisée qui se voit allouer un certain nombre de périodes dans sa tâche pour accompagner ces groupes. Dans l'autre cas, il s'agit d'une technicienne en service de garde qui se voit attribuer un certain nombre de périodes en complément de sa tâche. Dans les deux cas, les personnes détiennent une formation de niveau collégial et ont reçu une certification en psychomotricité suite à la formation en psychomotricité dispensée par Tréfié.

#### 3.2.2. Formation des groupes

La formation des petits groupes se fait en début d'automne, quelques semaines après le début des classes, de sorte à ce que les enseignantes puissent bien cibler les enfants qui bénéficieront des séances de psychomotricité en petits groupes d'aide à la maturation. À ce moment-là, tous les parents ont reçu de l'information de la part de l'enseignante, ou de l'éducatrice, sur les séances de psychomotricité offertes aux enfants de la classe et sur la possibilité d'offrir des séances en petits groupes aux enfants qui en ont davantage besoin. Pour référer un enfant, les enseignantes de maternelle et de première année complètent un formulaire (annexe III) qui est transmis à la direction de l'école. L'enseignante fait aussi parvenir un formulaire aux parents pour obtenir leur autorisation. Dans certains cas, elle rencontre les parents.

C'est l'éducatrice qui se voit confier le mandat de former les groupes, d'organiser l'horaire et de le propose aux enseignantes. Les enfants de plusieurs groupes classes peuvent être réunis dans un petit groupe pour respecter leurs besoins. L'horaire est ainsi fait qu'il tient compte des périodes de spécialité (musique, éducation physique et anglais) et d'orthopédagogie. Il est bien entendu que les enfants ne vivent pas deux séances de psychomotricité la même journée !

Quelques enfants fréquentant des classes de deuxième année ou plus peuvent être intégrés dans un petit groupe, si le besoin le justifie et que cela fait partie du plan d'intervention de l'enfant. Par exemple, un enfant trisomique ou un enfant vivant avec un trouble déficitaire de l'attention.

En cours d'année, un enfant peut s'ajouter à un groupe en fonction d'une situation nouvelle. Habituellement, les changements dans les groupes se font en janvier.

Il arrive parfois que des périodes supplémentaires de psychomotricité soient recommandées pour un enfant lors d'une étude de cas. Cela peut avoir pour conséquence que l'enfant soit intégré dans plus d'un petit groupe d'aide à la maturation. Jusqu'à ce jour, dans les quelques expériences réalisées, cela ne semble pas avoir posé de problème aux enfants.

### **3.3. Tâches de l'éducatrice reliées aux séances**

Dans les écoles qui ont intégré les séances de psychomotricité en petits groupes d'aide à la maturation, c'est l'éducatrice qui, outre l'animation des séances, voit à l'ensemble de l'organisation nécessaire. Elle coordonne les activités qui se déroulent dans la salle de psychomotricité et participe aux mécanismes mis en place dans l'école pour assurer le suivi des enfants. Ainsi les deux éducatrices-chercheuses disposent d'une période par cycle de dix jours pour accomplir l'ensemble des tâches de planification et d'organisation liées à cette mesure. Par contre, comme il n'y a pas de petits groupes d'aide à la maturation en début d'année, cela permet de consacrer l'ensemble des périodes libérées pour la planification et l'organisation annuelle.

- ✚ Tâches reliées à la planification : participation aux rencontres d'information pour les parents, préparation des documents, rencontres avec les enseignantes et les intervenants de l'école en début d'année pour former les groupes, fabrication de l'horaire, recherche et choix des histoires.
- ✚ Tâches reliées à l'organisation : voir au matériel, organiser le réaménagement de la salle suite aux séances, voir au suivi de l'entretien de la salle par le concierge.
- ✚ Tâches reliées au suivi et à l'évaluation : noter les informations importantes suite à chacune des séances, informer les enseignantes, rédiger les rapports pour les études de cas, participer aux réunions du comité-école de psychomotricité, préparer le bilan annuel.

### **3.4. Organisation des séances**

Les séances en petits groupes impliquent une bonne organisation puisque l'enseignante doit pouvoir poursuivre le travail en classe avec le reste de son groupe sans pénaliser pour autant les enfants qui quittent pour une période. De plus, comme les enfants d'un petit groupe proviennent parfois de classes différentes, cela exige une bonne coordination de tous.

C'est l'éducatrice qui va chercher les enfants à leur local. Ceux-ci le savent et sont habituellement prêts puisque le logo de la psychomotricité est affiché à leur programme du jour. Si les enfants quittent l'école ou sortent à la récréation après la séance, ils apportent leurs vêtements extérieurs à la salle de psychomotricité. Par contre, les enfants de maternelle sont toujours reconduits à leur classe. Le temps manque parfois pour faire toute cette coordination et, pour éviter de bousculer les enfants, il arrive que l'éducatrice emprunte sur le temps de la récréation pour faciliter les choses.

La salle de psychomotricité est remplacée en ordre après les séances par des élèves de cinquième et de sixième année qui le font bénévolement et avec plaisir. Ils reconstruisent le mur de blocs, remplacent les matelas, les physitubes et ramassent les tissus.

### **3.5. Informations consignées sur les séances et sur chacun des enfants**

L'inventaire de la pratique a permis de retracer les différents outils utilisés pour assurer la cohérence dans l'encadrement donné à chacun de petits groupes et faire le suivi de chacun des enfants.

#### **3.5.1. Informations consignées sur le groupe**

L'information recueillie sur les séances est colligée dans un cartable ou dans un dossier. Cette information sert exclusivement à l'éducatrice et est conservée dans un classeur. On y retrouve :

- L'information de base sur la séance : nom des élèves, date de la séance et histoire racontée. Souvent l'histoire est évolutive et les enfants participent à sa création. Le fait de consigner les principaux éléments permet à l'éducatrice de se rappeler du fil de l'histoire d'une séance à l'autre.
- Des observations générales sur le groupe : climat, événements particuliers etc.

#### **3.5.2. Informations recueillies pour faire le suivi de chacun des enfants**

Pour être en mesure de faire le suivi de l'enfant, l'éducatrice collige dans un dossier qui est créé pour chacun des enfants les éléments suivants :

- ✗ Formulaire de demande à la direction complété par l'enseignante.  
Ce formulaire (annexe III) identifie l'enfant, le ou les motifs de la demande, une courte description de la problématique qu'il vit, une brève description des interventions déjà effectuées et des résultats obtenus. Il peut aussi comporter de l'information sur les jours et les périodes favorables pour la tenue des séances.
- ✗ Feuille d'autorisation du parent.  
Ce formulaire (annexe IV) est apporté à la maison par l'enfant pour que le parent puisse le signer et autoriser ainsi la participation de l'enfant aux séances de psychomotricité en petit groupe d'aide à la maturation. Comme les parents ont tous été informés de ce service, en général ils acceptent d'emblée et même avec plaisir d'y inscrire leur enfant. Certains parents ont besoin d'être rassurés par rapport à la démarche et surtout par rapport à leur enfant. C'est l'enseignante qui communique avec le parent et qui s'en charge.
- ✗ Fiche santé  
La fiche santé complétée par les parents lors de la rentrée scolaire peut être incluse dans le dossier. Elle comprend de l'information sur l'état de santé de l'enfant : allergie, problème de santé chronique, limitation physique ou fonctionnelle, etc. Il semble que cette information ne soit pas facile à conserver à jour par l'école et que, le service de garde est parfois mieux outillé pour le faire puisque les enfants y mangent et que cela

devient un élément indispensable du dossier de l'enfant. Aussi, pour certains enfants qui prennent de la médication, il arrive que ce soit seulement le service de garde qui est mis au courant si une des doses doit être administrée sur les heures de garde.

✕ Feuille pour noter les observations sur l'enfant.

Des faits d'observation sont consignés de façon empirique pour chacun des enfants. Cela se fait selon le temps disponible, qui se résume la plupart du temps à quelques minutes à la fin de la séance. Seuls les éléments vraiment significatifs sont notés. La synthèse de ces informations est faite de façon formelle lorsqu'il y a étude de cas et que la participation de l'éducatrice est sollicitée.

✕ Dessins de l'enfant

Les dessins de l'enfant et le texte de ce qu'il en dit sont systématiquement recueillis dans un classeur prévu à cet effet et rangé dans la salle de psychomotricité. Ce matériel est utile pour mieux comprendre l'enfant et peut être apporté à l'étude de cas.

### **3.5.3. Partage des informations avec les enseignantes et la direction pour assurer le suivi de l'enfant**

S'il les éducatrices disposent de peu de temps pour noter les informations essentielles pour faire un bon suivi de l'enfant, il ne semble pas y en avoir beaucoup plus pour échanger avec les enseignantes et avec la direction de l'école sur les besoins et l'évolution de ces enfants. Les échanges se font verbalement, de façon informelle, pendant la récréation des enfants, ou quelques minutes avant et après les séances. Les échanges peuvent porter sur l'humeur d'un élève, sur un comportement à signaler, une difficulté relevée, une réussite particulière ou autre. Parfois, un temps formel est planifié, avant la remise d'un bulletin par exemple, lorsqu'un enfant présente une situation particulière.

Les enseignantes font de même et viennent rencontrer l'éducatrice si elles en ont besoin. Le temps disponible pour ces échanges et l'intérêt pour le faire varie selon les personnes. Cette situation crée des manques dans l'information requise pour bien comprendre la dynamique de l'enfant et ses besoins.

« Les enseignantes me transmettent les infos concernant la famille au besoin. Elles me font un portrait de l'enfant en classe au tout début des séances de psychomotricité. En cours d'année, il me manque souvent des données importantes pour faire un bon suivi auprès de l'enfant. » (ed.)

« Les enseignantes viennent me voir pour ajouter un enfant à la séance et me font part de la problématique de départ sinon aucun temps n'est prévu pour l'échange des informations nouvelles concernant l'enfant ou d'un événement qui survient subitement. » (ed.)

« Plusieurs informations sont manquantes en cours d'année. Les nouvelles informations ne sont pas toujours transmises par l'enseignante : médication, nouvelle situation familiale, etc. » (ed.)

Quant à la direction de l'école, c'est souvent lors du suivi du plan d'intervention que les échanges se font avec elle. Les éducatrices préparent un rapport synthèse de leurs observations pour ces rencontres.

Dans une école, l'éducatrice remet à la direction un rapport annuel sur les petits groupes d'aide à la maturation. Ce rapport est réalisable parce qu'elle dispose d'une allocation pour le faire. Ce rapport comprend de l'information sur : l'horaire et la fréquence des séances, les indicateurs de référence utilisés par les enseignantes, des observations sur l'organisation entourant les petits groupes d'aide à la maturation et un bilan des interventions réalisées. Dans une des écoles, un comité sur la psychomotricité a été formé. Il réunit à deux ou trois reprises les enseignantes et les éducatrices qui animent des séances de psychomotricité. C'est un temps qui leur permet d'échanger sur leur pratique et de partager un peu d'information sur ce qui se passe avec les enfants.

#### **4. SUIVI DES ENFANTS : EXPÉRIMENTATION**

L'inventaire de la pratique qui a été dressé a permis de constater que les données disponibles sur les enfants ne permettaient pas de repérer de façon rigoureuse les avancées que ceux-ci ont pu faire pendant les séances, notamment par rapport à la problématique que l'enseignante avait identifiée comme étant un obstacle à l'apprentissage académique de l'enfant. Tel que prévu, des outils ont été créés pour permettre une cueillette plus systématique d'informations sur l'enfant de sorte à pouvoir observer sa progression, ou sa stagnation, d'une séance à l'autre et sur une période de temps donnée. Ces outils ont été élaborés en tenant compte à la fois des objectifs poursuivis dans les séances et des contraintes liées au contexte de travail des éducatrices. Pour ce faire, nous nous sommes inspirées des travaux du GEPP de Tours<sup>3</sup>. Trois outils ont été expérimentés : un aide-mémoire pour faciliter la prise de notes suite à la séance, une grille d'observation pour noter des informations sur chaque enfant suite à la séance et un outil pour faire la synthèse des observations de l'enfant.

##### **4.1. AIDE MÉMOIRE ET GRILLE D'OBSERVATION DE L'ENFANT**

L'élaboration d'un aide-mémoire pour soutenir la cueillette des données de l'observation sur chacun des enfants suite à la séance est partie de l'idée que la méthode empirique utilisée par les éducatrices semblait bien adaptée aux contraintes de la tâche : faire vite et aller à l'essentiel. L'amélioration visée était de donner un peu plus de rigueur à l'exercice en s'assurant à chaque fois, avec l'aide-mémoire, de noter toutes les données importantes. Un aide-mémoire a été construit spécifiquement pour chacun des deux groupes caractéristiques : groupe « moteur » et groupe « inhibé ». Ceci a été fait pour orienter l'attention de l'éducatrice sur certains éléments à ne pas oublier dans chacun des cas. Les deux modèles sont présentés en annexe V. Les éducatrices ont expérimenté l'outil pendant trois mois (mars, avril et mai), soit à au moins six reprises pour chacun des enfants des quatre groupes-sujets. L'expérience s'est avérée positive en ce sens que l'attention des éducatrices était mieux dirigée et qu'elles parvenaient ainsi à relever davantage d'informations. Par contre, toutes deux ont éprouvé le besoin d'un outil plus efficace. Ainsi, constatant que certains éléments revenaient de façon répétitive dans leurs notes, nous avons développé un outil qui permet de faire des entrées de façon empirique d'abord, à gauche de la feuille, et de cocher un certain

nombre de données sur une liste répertoriant les éléments répétitifs placée à droite de la feuille. L'expérimentation de l'outil, qui est présenté en annexe VII, a été réduite à un essai pour 11 enfants et l'expérience s'est avérée concluante. En effet, cet outil permet de recueillir plus d'informations avec rapidité.

La rigueur apportée à la démarche d'observation de l'enfant a permis aux deux éducatrices de se faire une idée plus synthétique de ce qui se passe avec l'enfant. Elles peuvent ainsi mieux cibler leurs interventions d'une fois à l'autre. Enfin, elles conservent plus facilement en tête les informations importantes à communiquer à l'enseignante.

#### **4.2. GRILLE SYNTHÈSE**

Un outil permettant de synthétiser les informations recueillies sur une période de temps donnée a été élaboré et expérimenté pour chacun des 33 enfants des quatre groupes sujets (ceux qui ont été tirés au sort). Cette grille synthèse est présentée en annexe VII et comporte deux parties. La première permet de consigner les informations importantes à considérer dans une approche écologique de l'enfant : celles sur l'enfant lui-même, ses caractéristiques, son état de santé, ses difficultés; celles sur son milieu familial, sa fratrie, son rang dans la fratrie et enfin celles sur son histoire de vie : événements marquants, accident, deuil, maladie etc. Ces informations, pourtant essentielles à une bonne compréhension de ce que vit l'enfant et de ses besoins, sont celles qui sont les plus occultées à l'école. Elles sont difficiles à rassembler ce qui fait que le portrait de l'enfant reste incomplet.

La deuxième partie de l'outil consiste en une grille permettant de synthétiser l'information recueillie sur l'enfant à différents moments de l'année sur les six thèmes suivants, qui constituent les aspects du développement de l'enfant particulièrement visés par la séance :

- Évolution dans la relation avec les pairs
- Évolution dans la relation à l'adulte
- Évolution dans le jeu
- Évolution dans la relation à l'espace
- Évolution dans la relation aux temps de la séance
- Évolution par rapport au besoin initial de l'enfant (difficulté ciblée)

Ce tableau a été complété par les deux éducatrices en décembre, à partir des notes empiriques qui avaient été saisies jusqu'alors, et à la fin de mai, à partir des observations relevées notamment avec le support de l'aide-mémoire. L'exercice est exigeant mais le résultat permet d'identifier les changements tangibles survenus chez l'enfant pendant l'année. L'outil devient particulièrement intéressant pour les élèves qui connaissent des difficultés importantes et pour ceux qui ont un plan d'intervention.

## **5. INTÉRÊT DES SÉANCES DE PSYCHOMOTRICITÉ EN PETITS GROUPES D'AIDE À LA MATURATION**

### **5.1. Changements observés chez les enfants**

La compilation des données recueillies sur chacun des 33 enfants à l'aide de la grille synthèse a permis d'identifier les changements survenus à partir des six thèmes utilisés dans la grille et sont présentés dans le tableau 8. Un changement a été répertorié dans la colonne « ce qui a changé » dès qu'un enfant présentait un comportement amélioré sur cet aspect. De même, les éléments sur lesquels aucune modification n'a été observée ont été répertoriés dans la colonne « ce qui n'a pas changé ». Pour qu'un changement soit classé dans la colonne « ce qui est significatif », il devait être répertorié dans les deux groupes pour au moins 5 ou 6 enfants. Lorsqu'une case est vide dans le tableau, c'est que les données ne permettaient pas de tirer de conclusion.

Tableau 8 : Changements observés chez les enfants ayant des comportements moteurs

Type d'informations recueillies	Ce qui a changé	Ce qui n'a pas changé	Ce qui est significatif
Évolution dans la relation avec les pairs	Développe des stratégies de résolution de conflits. Diminution de conflits	Beaucoup d'interactions entre les pairs.	Beaucoup d'interactions entre les pairs. Chacun prend sa place dans le groupe
Évolution dans la relation à l'adulte	Plus de respect et d'attention (écoute) envers l'adulte. Prend le temps.		
Évolution dans le jeu	Capable de plus d'écoute et d'empathie dans les jeux.	Jeux de poursuite Dans la symbolique, s'identifie à un héros ou un personnage possédant des pouvoirs. Construisent pour détruire. Constructions peu élaborées	Dans la symbolique, s'identifie à un héros ou un personnage possédant des pouvoirs.
Évolution dans la relation à l'espace		Utilisation de toute la salle.	
Évolution dans la relation aux temps de la séance	Respect des temps de la séance	Importance des jeux de destruction et sensorimoteurs.	Importance des jeux de destruction et des jeux sensorimoteurs.
Évolution par rapport au besoin initial de l'enfant (difficulté ciblée)	Développe des stratégies de résolution de conflits.	L'impulsivité demeure.	Les difficultés que connaissent les enfants sont multiples et ont des conséquences sur toutes leurs dimensions mais en particulier sur la dimension relationnelle.
Autres observations importantes	Pour deux enfants, la prise d'une nouvelle médication en cours d'année influence positivement le comportement de l'enfant.		Groupes majoritairement composés de garçons (10 enfants sur 17 et 43 enfants sur 54 au total des groupes)

Dans les groupes d'enfants ayant des comportements moteurs, le tableau montre que les enfants semblent tirer profit des séances pour exprimer leur impulsivité et leur agressivité dans le mouvement. Les enfants de ce groupe ont développé trois habiletés sociales importantes : demander, écouter l'autre et résoudre ses conflits. L'animation de ces groupes demande beaucoup d'énergie de la part de l'éducatrice puisque les enfants agissent vite et sous le coup de l'impulsivité. Dans ces groupes, il y a avantage à diminuer le plus possible le nombre d'enfants dans le groupe. De façon paradoxale, cela leur permet d'établir davantage de relations avec les autres.

Tableau 9 : Changements observés chez les enfants des groupes inhibés

Type d'informations recueillies	Ce qui a changé	Ce qui n'a pas changé	Ce qui est significatif
Évolution dans la relation avec les pairs	Plus grande ouverture face aux autres. Expression des besoins et des idées. Participe aux jeux collectifs.	Besoin de se retrouver seul à l'occasion.	Développe un sentiment de sécurité
Évolution dans la relation à l'adulte	Plus d'échanges avec l'éducatrice. Expression des besoins et des idées. Recherche le contact avec l'éducatrice (lien affectif)	Autonomie dans le jeu; les enfants peuvent jouer sans l'aide de l'adulte. Il y a peu de conflits.	Développe un lien de confiance
Évolution dans le jeu	Début des jeux sensorimoteurs	Grand intérêt pour le jeu symbolique	Ils sont d'abord dans le jeu symbolique et les constructions
Évolution dans la relation à l'espace	Utilisation de la salle ; les enfants parviennent à une plus grande occupation des lieux	L'espace de construction est toujours occupé.	Importance de l'espace des jeux symboliques.
Évolution dans la relation aux temps de la séance		Respecte le déroulement de la séance	Grand respect des consignes
Évolution par rapport au besoin initial de l'enfant (difficulté ciblée)	Prend plus sa place Passe par-dessus sa timidité S'ouvre à la relation à l'autre; certains enfants se font des amis.		Le comportement de l'enfant change même en classe. Il s'épanouit un peu plus et semble connaître plus de bien-être.

Autres observations importantes			Groupes majoritairement composés de filles (11/16)
---------------------------------	--	--	--

De façon générale, les changements observés chez les enfants des groupes inhibés montrent que ces enfants semblent trouver dans les séances un contexte facilitant pour prendre le risque de la relation. Ils semblent avoir développé un sentiment de sécurité et avoir acquis une meilleure confiance en soi. Ces groupes d'enfants peuvent être un peu plus nombreux car il y a peu de conflits. L'animation des séances avec ces groupes d'enfants demande plus de stratégie de la part de l'éducatrice pour les mettre en mouvement et les aider à cheminer.

## **5.2. Perception des séances de psychomotricité en petits groupes d'aide à la maturation par les enseignantes**

Sept des neuf enseignantes titulaires des classes d'où provenaient les enfants ont été rencontrées individuellement à la fin du mois de mai et en juin pour cerner leurs perceptions de cette mesure d'aide à la réussite. Les deux autres personnes étaient en congé de maladie. La rencontre a pris la forme d'une entrevue semi dirigée, tel que nous l'avons exposé au point 2.3. Les perceptions qui sont rapportées ont été exprimées par au moins quatre des sept enseignantes pour représenter une tendance majoritaire.

### **5.2.1. Perception de ce qu'est la psychomotricité**

Les enseignantes sont conscientes que l'école est exigeante pour certains enfants. Pour elles, la psychomotricité permet d'offrir un temps de liberté et de plaisir à l'enfant. Les séances de psychomotricité permettent en outre aux enfants de développer leur motricité globale et leurs habiletés sociales. Pour l'adulte, la séance offre un autre contexte d'intervention et permet de développer une nouvelle vision de l'enfant. Toutes les enseignantes disent ne plus pouvoir s'en passer.

### **5.2.2. Perception des séances de psychomotricité en petits groupes d'aide à la maturation**

Les séances de psychomotricité en petits groupes d'aide à la maturation sont perçues comme un bon moyen d'aider des enfants qui ont des besoins spécifiques. Les enseignantes voient l'avantage que présente l'intervention en groupe restreint pour les enfants. Ceux qui partent en séance en retirent un vrai bénéfice et cela leur permet de travailler différemment avec les enfants qui restent en classe. Les élèves des groupes ayant des comportements moteurs sont repérés très facilement. Ensuite, elles identifient les enfants moins matures ou fortement inhibés. Elles apprécient pouvoir ajouter un enfant en cours d'année. Actuellement la fréquence des séances est généralement d'une séance par cycle de dix jours. Elles pensent que certains enfants bénéficieraient de plus de séances. Par contre, il y a d'autres facteurs à prendre en considération comme l'ensemble des services offerts à l'enfant, le nombre de périodes qu'il passe à l'extérieur de la classe etc. Elles constatent un effet positif des séances sur les enfants et reconnaissent que les enfants s'épanouissent, cheminent et qu'ils en retirent

des bienfaits parfois même, sur des dimensions qui n'étaient pas celles qui avait été identifiées au départ.

### **5.2.3. Niveau de satisfaction par rapport à ce qui se fait présentement**

De façon générale, les enseignantes se disent satisfaites des séances de psychomotricité en petits groupes d'aide à la maturation. C'est un support de plus à l'élève et le soutien de la direction de l'école est excellent. La salle est sécuritaire et c'est important pour elles. Les enfants qui partent en séance de psychomotricité sont heureux. Ceux qui demeurent dans la classe sont parfois déçus mais la procédure leur est expliquée et ça va.

Une des difficultés rencontrées consiste à replacer une période perdue. La grande utilisation de la salle et l'horaire de la classe compliquent les choses. Une autre difficulté concerne le manque de temps pour échanger avec l'éducatrice. Par contre elles apprécient la collaboration qui s'est établie avec elle et la communication est facile et ouverte.

### **5.2.4. Valeur de l'investissement**

Les enseignantes rencontrées pensent que l'investissement est rentable. Elles remarquent des changements immédiats au niveau du comportement de l'enfant. Toutefois, il est difficile de mesurer l'impact direct des séances qui font partie d'un ensemble d'éléments qui sont mis en place pour favoriser le cheminement des élèves. C'est une mesure d'aide pertinente et il n'y a pas de limite à en mettre en place. Celle-là convient particulièrement bien aux enfants ayant des comportements moteurs.

### **5.2.5. Le suivi des enfants qui sont référés.**

Les enseignantes aimeraient avoir plus de temps pour échanger avec l'éducatrice et faire le suivi des enfants. Elles se disent peu instrumentées pour faire un suivi global des enfants. Elles fonctionnent de mémoire, ce qui est relativement simple dans la continuité de la relation. La mise à distance nécessaire pour faire une bonne analyse de ce qui se passe est toutefois difficile à faire dans le feu de l'action.

## **6. CONCLUSION**

La recherche avait pour but de préparer le terrain pour une recherche scientifique plus approfondie visant à évaluer l'impact des séances de psychomotricité en petits groupes d'aide à la maturation sur le développement des enfants et sur leur réussite scolaire.

L'inventaire de la pratique qui s'est développée dans les écoles impliquées a permis d'apprécier le chemin parcouru et fournit un premier cadre de référence pour d'autres écoles intéressées à mettre en place une telle mesure d'aide à l'enfant. L'exercice fait également ressortir certains aspects sur lesquels il serait bien de se pencher pour améliorer la situation. Un de ceux-là concerne le lien entre l'école et la famille. Lorsqu'il s'agit d'essayer de comprendre ce qui se passe avec un enfant pour bien identifier ses besoins, la communication avec les parents devient indispensable. Dans une approche globale de l'enfant, la dimension familiale et l'histoire de vie de l'enfant ne peuvent être occultées et ce sont les parents de

l'enfant qui sont les mieux placés pour donner cette information à l'école. Peut-être que l'école ne pense tout simplement pas à demander ces informations aux parents? Peut-être que les conditions d'exercice des enseignantes et des éducatrices ne facilitent pas l'échange avec la famille de l'enfant? Il y a sûrement lieu de s'interroger sur les modalités à développer pour favoriser la relation entre les parents de l'enfant et les intervenants scolaires. Un second aspect sur lequel il y a lieu de se pencher concerne la formalisation des temps d'échange entre l'éducatrice et l'enseignante. Comme la communication se fait principalement de façon informelle, cela n'aide pas à faire un bon suivi de l'enfant et à développer de la cohésion dans l'intervention.

La recherche a permis d'améliorer les outils d'observation utilisés pour suivre l'évolution de l'enfant. Une meilleure instrumentation permet d'augmenter la rigueur du processus d'observation, de le raffiner et de parvenir ainsi à mieux décoder ce qui se passe chez l'enfant. Le sens de l'observation des éducatrices s'est aiguisé de même que la qualité de l'attention portée aux enfants. Par contre, la synthèse des données est exigeante et il n'est peut-être pas nécessaire de la faire pour tous les enfants. Dans le contexte actuel, il est probablement judicieux de réserver ce type de suivi pour les enfants qui vivent des difficultés importantes et pour ceux qui ont un plan d'intervention.

Les changements observés dans les deux types de groupes d'enfants appuient l'importance d'offrir de la psychomotricité aux enfants et en particulier, d'utiliser les séances en petits groupes pour aider les enfants plus moteurs et ceux qui sont inhibés. Les éléments repérés constituent une information précieuse pour une équipe de recherche qui voudrait s'avancer dans des travaux visant à en évaluer l'efficacité. La pertinence des séances en petits groupes d'aide à la maturation est toutefois appuyée par la présente recherche.

Enfin, d'un tout autre point de vue, cette recherche a permis aux deux éducatrices de vivre une première expérience de praticienne-chercheuse. L'expérience est positive dans le sens qu'elles ont eu du temps pour réfléchir, pour échanger et faire le point sur leur pratique. Le soutien apporté par la chercheuse de l'équipe Tréfie a consisté à aider à l'élaboration du cadre opérationnel de la recherche et d'une façon plus particulière, à l'écriture des pratiques. Elle en retire aussi beaucoup par une connaissance plus juste du terrain. S'il y a eu une difficulté, c'est encore une fois au niveau du temps qui était tout de même assez restreint compte tenu de la tâche à accomplir. Sans compter que les chercheuses ont fait ce travail de façon morcelée, les périodes libérées s'intégrant au travers de leur tâche régulière. Si c'était à refaire, nous le referions mais ... nous bloquerions des demi-journées de façon régulière pour travailler.

## **7. ANNEXES**

# **Annexe I**

## **Protocole de collaboration**



# Protocole de collaboration

entre

**L'école** \_\_\_\_\_

et

**L'équipe de recherche composée de :**

**Lily Plourde, éducatrice, École Mgr Victor  
Louise St-Pierre, éducatrice spécialisée, École Saint-Pierre  
Suzanne Gravel, Tréfié, Cégep de Jonquière**

**Au sujet du projet de recherche intitulé**

**La psychomotricité en petit groupe de maturation  
pour aider les enfants à réussir**

## 1 Description de la recherche

La recherche, d'une durée de six mois, est une recherche collaborative, c'est-à-dire qu'elle se fait avec les intervenants dans leur milieu de travail. Le projet de recherche est subventionné par le Fonds d'innovation pédagogique de la Commission Scolaire du Lac-Saint-Jean et par une contribution de chaque école participant au projet, à savoir les écoles Mgr Victor, Bon Conseil, Jean XXIII et Saint-Pierre. Le projet sera réalisé entre janvier et juin 2008. Le projet permettra d'identifier les éléments à prendre en considération pour être en mesure de vérifier, dans une recherche subséquente, l'impact des séances de psychomotricité en petits groupes d'aide à la maturation sur le développement des enfants et leur réussite scolaire.

Les objectifs de la recherche sont :

4. Décrire ce qui se fait actuellement dans la pratique psychomotrice en petit groupe d'aide à la maturation au niveau des écoles impliquées dans le projet.
5. Doter les éducatrices qui animent les séances de psychomotricité en petits groupes d'aide à la maturation d'outils leur permettant d'assurer un meilleur suivi des enfants.
6. Identifier les changements survenus dans le développement des enfants et sur leur réussite scolaire sur une période de quelques mois.

## 2 Activités liées à la recherche et échéancier

Étapes du projet	Activités du projet	Outils de cueillette des données	Échéancier
Planification du travail	Rencontres de planification Élaboration du code d'éthique Élaboration des outils pour assurer le suivi des enfants		Décembre 2007 Janvier et février 2008
Identification des pratiques actuelles mises en place dans chacune des écoles	Inventaire des pratiques	Grille d'inventaire Entrevue avec les enseignants-es impliquées Recueil des documents utilisés dans chacune des milieux pour assurer le suivi des enfants	Janvier et février 2008
Rencontre des différents partenaires	Rencontres d'information : C. S Conseils d'établissement Parents des enfants impliqués		Février 2008
Expérimentation	Séances de psychomotricité prévues au calendrier et expérimentation des outils mis sur pied	Grilles d'observation Journaux de bord Enregistrement vidéo	Mars à juin 2008
Production du rapport	Analyse des données en continu Rédaction du rapport		Mars – juin 2008
Suivi du projet	Présentation du rapport aux écoles concernées		Automne 2008

### **3 Nature de la participation des différents intervenants dans le projet**

#### **3.1 L'école, en tant qu'établissement, s'engage à:**

- 3.1.1 Utiliser les séances de psychomotricité en petits groupes d'aide à la maturation comme mesure d'aide à la réussite pour la durée du projet;
- 3.1.2 Fournir tout document pertinent à la recherche ;
- 3.1.3 Libérer le personnel impliqué dans les activités de la recherche selon les exigences de celle-ci dont les conditions sont précisées dans le présent document ;
- 3.1.4 Autoriser la cueillette des données de recherche, sous réserve du paragraphe 3.4.2, selon les dispositions déontologiques énoncées au point six du présent document.
- 3.1.5 Signer le protocole de collaboration avec l'équipe de recherche.

#### **3.2 La direction de l'école s'engage à :**

- 3.2.1 Collaborer avec les chercheuses en leur fournissant les données pertinentes au projet contenues dans les dossiers des élèves faisant partie des groupes d'aide à la maturation ;
- 3.2.2 Informer les enseignants (es) et les parents des enfants faisant partie des groupes d'aide à la maturation de la teneur du présent projet de recherche;
- 3.2.3 Faciliter le contact entre l'équipe de recherche et le personnel enseignant aux enfants impliqués dans les petits groupes d'aide à la maturation, notamment par des libérations horaires qui ne dépasseront pas une dizaine d'heures.

#### **3.3 Le personnel enseignant aux enfants impliqués dans les séances s'engage à :**

- 3.3.1 Fournir aux chercheuses les informations, concernant les élèves faisant partie des groupes d'aide à la maturation, qui constitueront les données de recherche :
  - Accorder une entrevue enregistrée d'environ 1 heure pour donner sa perception de l'utilité des séances de psychomotricité pour les enfants de son groupe qui participent aux petits groupes d'aide à la maturation ;
  - Compléter les outils proposés par l'équipe de recherche jusqu'à concurrence d'un maximum de dix heures entre février et juin 2008 ;
- 3.3.2 Fournir aux chercheuses toute information pertinente à l'avancement du projet.

#### **3.4 Les parents et les enfants**

- 3.4.1 Prendre connaissance du projet de recherche dans lequel sera impliqué l'enfant ;
- 3.4.2 Autoriser la participation de leur enfant au projet de recherche ;
- 3.4.3 Autoriser l'équipe de recherche à recueillir, notamment auprès de la direction de l'école et de l'enseignant de l'enfant, des informations sur leur enfant selon les dispositions déontologiques énoncées au point six du présent document.

### **4 Responsabilités des chercheuses**

- 4.1.1 Établir le calendrier des activités liées au projet de recherche avec la direction de l'école ;
- 4.1.2 Réaliser les activités prévues au calendrier ;

- 4.1.3 Respecter le protocole de collaboration dont les dispositions déontologiques énoncées au point six du présent document ;
- 4.1.4 Informer l'école des résultats de la recherche.

## **5 Implication financière de l'école**

- 5.1 Investir 500.00\$ pour contribuer à la réalisation du projet;
- 5.2 Dégager le personnel enseignant aux enfants impliqués dans le projet pour un maximum de 10 heures entre février et juin 2008.

## **6 Dispositions déontologiques**

### **6.1 Consentement libre à la recherche**

L'école consent de façon libre à participer au projet de recherche. Le conseil d'établissement le fait par résolution. De plus, chaque membre du personnel enseignant impliqué signe un formulaire de consentement à la recherche.

Tous les parents dont les enfants participent aux séances de psychomotricité en petits groupes d'aide à la maturation qui font l'objet du projet doivent signer un formulaire de consentement de participation. (Annexe 1)

### **6.2 Protection de l'intégrité des personnes**

Les méthodes utilisées dans la recherche ne portent pas atteinte à l'intégrité physique ou psychologique des personnes.

Le présent protocole de collaboration précise la nature et l'échéancier de réalisation des activités de recherche.

Les chercheuses s'engagent à communiquer aux intervenants concernés et aux parents de l'enfant tout élément d'information ou constat fait à l'occasion de la recherche, lié directement ou non à cette recherche, qui indique que le bien-être ou le développement de l'enfant pourrait être compromis.

### **6.3 Accès aux données confidentielles :**

Seules les chercheuses auront accès aux données confidentielles concernant les enfants. Elles sont tenues de signer un protocole de confidentialité attestant qu'elles s'engagent à ne divulguer d'aucune manière la divulgation des informations personnelles concernant autrui (Annexe 2). Les données de recherches seront conservées dans un classeur placé dans un local verrouillé dont l'accès est contrôlé par les chercheuses.

### **6.4 Protection des renseignements nominatifs :**

Le protocole de confidentialité mentionné au point précédent prévoit que les chercheuses s'engagent à ne pas introduire de renseignements personnels dans les résultats de la recherche. Pour ce faire, un système de codage numérique et de pseudonymes remplacera l'identité des personnes dans le traitement et la publication des données de recherche. Les

données recueillies seront détruites cinq ans après la publication des résultats de la recherche.

### 6.5 Diffusion des résultats de la recherche :

Les résultats de la recherche ne seront utilisés qu'à des fins scientifiques et pédagogiques.

Ainsi, les résultats seront présentés de façon à ne pas permettre aux lecteurs d'identifier les personnes associées à la recherche.

### 6.6 Responsabilité administrative :

Le protocole de collaboration a obtenu l'approbation du secrétariat général de la Commission Scolaire du Lac-Saint-Jean.

Les chercheuses assument conjointement la responsabilité du respect du protocole de collaboration établi avec l'école et en particulier, les dispositions déontologiques.

La Commission Scolaire du Lac-Saint-Jean peut être interpellée en cas de litige entre l'école et les chercheuses sur une question d'ordre éthique.

## 7 Le présent protocole de collaboration a été élaboré en tenant compte des documents suivants :

- Cégep de Jonquière. **Politiques et procédures relatives à la déontologie et à la protection des renseignements en matière de recherche pédagogique au Cégep de Jonquière**
- Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG). **Contexte du cadre éthique**. Mai 1999. [http:// www.nscrc.ca/programs/ethics/français/intro03.htm](http://www.nscrc.ca/programs/ethics/français/intro03.htm)
- Society for research in child development (SRCD). **Ethical Standards for Research with Children**. <http://www.srcd.org/about.htm>

Signé à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Chercheuses

Représentant dûment autorisé par l'école

Protocole - Annexe 1

**Consentement de participation à la recherche  
Intitulée**

**LA PSYCHOMOTRICITÉ EN PETITS GROUPES D'AIDE À LA  
MATURATION  
POUR AIDER LES ENFANTS À RÉUSSIR**

Nom de la personne impliquée dans la recherche : \_\_\_\_\_

Au titre de : \_\_\_\_\_

J'ai reçu une copie du protocole de collaboration contenant les informations concernant ma participation à la recherche et les conditions de réalisation impliquant ma personne.

J'accepte librement de participer à la recherche ayant cours à l'école \_\_\_\_\_ pendant l'année scolaire 2007-2008 et dont les responsables sont mesdames Lily Plourde, éducatrice à l'école Mgr Victor, Louise St-Pierre, éducatrice spécialisée à l'école Saint-Pierre et Suzanne Gravel, de l'équipe de recherche Tréfie du Cégep de Jonquière.

Signé à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Chercheures

Signature de la personne impliquée dans la recherche ou du tuteur(e) s'il s'agit d'un enfant

## Protocole - Annexe 2

### Affidavit

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

Domicilié(e) au \_\_\_\_\_

Étant dûment assermenté(e) jure que :

Étant donné la nature de ma fonction à titre de chercheuses, dans le cadre du projet «La psychomotricité en petit groupe de maturation pour aider les enfants à réussir », et l'accessibilité à des renseignements personnels qu'elle implique,

J'atteste, par la présente signature, de ne divulguer d'aucune manière des informations personnelles concernant autrui, tirées des données du projet de recherche, ou des banques de données de projets s'y rattachant, ou venues à ma connaissance dans l'exercice de mes fonctions, dans le cadre dudit projet de recherche ;

Je m'engage à ne pas introduire de renseignements personnels dans les publications présentant les résultats de la recherche ou du projet d'intervention actuel. Il est également entendu que les résultats ne seront utilisés qu'à des fins scientifiques et pédagogiques ;

Je m'engage à n'utiliser les renseignements personnels obtenus que pour les fins mentionnées dans le protocole de recherche ; ils ne seront en aucun temps communiqués à des personnes ou à des équipes autres que celles autorisées à les recevoir.

\_\_\_\_\_  
Signature

Assermenté(e) devant moi, ce \_\_\_\_\_ jour du mois de \_\_\_\_\_ 2008

\_\_\_\_\_  
Témoin

\_\_\_\_\_  
Signature



## **Annexe II**

# **Canevas de l'entrevue semi-dirigée avec les enseignantes**



## *Canevras de l'entrevue initiale avec les enseignantes*

Objectif de l'entrevue :

Recueillir de l'information permettant de dégager les représentations de l'enseignante par rapport aux séances de psychomotricité en petits groupes d'aide à la maturation. Les thèmes suivants sont abordés au cours d'un entretien semi-dirigé d'une durée de 45 à 60 minutes :

- A. Les petits groupes d'aide à la maturation en psychomotricité (GRAM) comme mesure d'aide aux enfants
- B. Les besoins particuliers et le cheminement des enfants qu'elle a référés pour les séances en petits groupes d'aide à la maturation

### **A. Les petits groupes d'aide à la maturation en psychomotricité (GRAM) comme mesure d'aide aux enfants**

1. Le projet de recherche porte sur les petits groupes d'aide à la maturation en psychomotricité (GRAM).

1.1. Peux-tu me parler de ce qu'est la psychomotricité pour toi.

Noter les aspects abordés spontanément par l'enseignante et lui demander de clarifier au besoin. L'inviter à s'exprimer sur les aspects suivants si ce n'est pas fait :

- Sa place dans le développement de l'enfant ;
- Sa place dans le programme de formation;
- L'importance qu'elle accorde à ce moyen par rapport à d'autres.

1.2. Peux-tu me parler de ce que sont les petits groupes d'aide à la maturation en psychomotricité pour toi.

Noter les aspects abordés spontanément par l'enseignante et lui demander de clarifier au besoin. L'inviter à s'exprimer sur les aspects suivants si ce n'est pas fait :

- But et objectifs poursuivis
- Modalités de fonctionnement :
  - ✓ Manière de faire pour repérer les enfants en besoin et les référer
  - ✓ Durée et fréquence des séances
- Ses attentes par rapport au GRAM

1.3. Quel est ton niveau de satisfaction par rapport à ce qui se fait présentement au niveau des GRAM

Noter les aspects abordés spontanément par l'enseignante et lui demander de clarifier au besoin. L'inviter à s'exprimer sur les aspects suivants si ce n'est pas fait :

- Disponibilité de la mesure : nombre d'enfants qui peuvent en profiter
- Soutien de la direction de l'école
- Organisation des GRAM : horaire, salle
- Réaction des enfants : ceux qui profitent des GRAM et les autres

- Collaboration de l'éducatrice responsable des GRAM
- 1.4. Un des objectifs du projet de recherche est de préparer le terrain pour une recherche plus exhaustive qui permettrait d'évaluer l'impact des GRAM pour les enfants. Selon toi, est-ce un investissement rentable ?

Noter les aspects abordés spontanément par l'enseignante et lui demander de clarifier au besoin. L'inviter à s'exprimer sur les aspects suivants si ce n'est pas fait :

- Changements observés chez les enfants qu'elle peut associer au GRAM
- Limites de la mesure d'aide
- Cas d'enfants qui en ont profité davantage
- Ceux pour lesquels cela a eu le moins d'effet

- 1.5. Un bon suivi des enfants aiderait à mieux cerner l'impact des GRAM comme mesure d'aide pour les enfants. Est-ce que tu peux me parler de ta façon à toi de faire le suivi des enfants que tu réfères.

Noter les aspects abordés spontanément par l'enseignante et lui demander de clarifier au besoin. L'inviter à s'exprimer sur les aspects suivants si ce n'est pas fait :

- Documents, outils utilisés
- Manière de procéder (pratique)
- Relation avec l'éducatrice responsable des GRAM
- Relation avec les parents
- Relation avec la direction de l'école p/r au suivi des enfants
- Relation avec les autres ressources (psychologue, travailleur social etc.)

## **B. Les besoins particuliers et le cheminement des enfants qu'elle a référés pour les séances en petits groupes d'aide à la maturation**

Pour chacune des enfants de sa classe qui a été référé cette année, recueillir les informations suivantes :

- Âge et sexe de l'enfant
- Raison pour laquelle l'enfant a été référé au GRAM
- Ce qu'elle a observé comme évolution chez l'enfant (ou pas) jusqu'à maintenant
- S'il y a lieu, les changements qui sont imputables au Gram selon elle
- Ses objectifs p/r à cet enfant d'ici la fin de l'année.

## **C. Recueillir tout autre commentaire pertinent**

---

## Choses importantes à se rappeler pour les entrevues :

- ✓ Attribuer un numéro de code à la personne et indiquer ce numéro sur les feuilles où seront consignées les informations. Enregistrer l'entrevue pour aider à rédiger le rapport.
- ✓ Informer la personne de l'objectif de la démarche. Lui rappeler l'importance de sa participation.
- ✓ Lui mentionner que tout ce qui est dit en entrevue est noté et que le traitement de l'information est fait dans le plus grand souci d'éthique professionnel : respect de l'anonymat et confidentialité quant aux propos recueillis, à toutes les étapes de la démarche.
- ✓ Inviter dès le départ la personne à parler des GRAM. Écouter ce qu'elle dit spontanément. L'inviter à clarifier sa pensée par des questions ouvertes (Par exemple : Qu'est-ce que tu veux dire ? Peux-tu donner un exemple ? Peux-tu m'expliquer cela).
- ✓ Repérer ce qui est donné spontanément comme information par l'enseignante et amener la personne à s'exprimer sur les sujets qu'elle n'aborde pas d'elle-même (C'est cela la semi-directivité : savoir où l'on va et accompagner la personne par les sentiers qu'elle choisit d'emprunter !!).
- ✓ Éviter d'induire des réponses en donnant sa propre opinion ou en coinçant la personne dans ses réflexions. Demeurer ouverte à toutes les idées, à tous les propos.
- ✓ Regarder l'heure pour bien gérer le temps de l'entrevue et éviter d'étirer inutilement le temps.



**Annexe III**  
**Formulaire de référence**  
**utilisé par les enseignantes**





FORMULAIRE DE DEMANDE À LA DIRECTION  
Convention collective (8-9.07)

Fiche 4

IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE	
Nom :	Prénom :
Titulaire ou tuteur :	École :
Année scolaire :	Groupe :
Date de naissance :	Année et cycle :

MOTIFS DE LA DEMANDE

<input type="checkbox"/>	L'élève éprouve des difficultés en lecture
<input type="checkbox"/>	L'élève éprouve des difficultés en écriture
<input type="checkbox"/>	L'élève éprouve des difficultés en mathématique
<input type="checkbox"/>	L'élève éprouve des difficultés de comportement
<input type="checkbox"/>	L'élève éprouve des difficultés de langage
<input type="checkbox"/>	Autre motif

DESCRIPTION DE LA PROBLÉMATIQUE


INTERVENTIONS DÉJÀ EFFECTUÉES




# **Annexe IV**

## **Formulaire d'autorisation du parent**



Septembre 2008



Message aux parents

## Objet : Psychomotricité

---

La pratique psychomotrice est un moment privilégié pour l'enfant car elle respecte ce qu'il est et d'où il vient.

Bernard Aucouturier

Les séances de psychomotricité sont à l'horaire des classes de maternelle et de 1<sup>re</sup> année. Pour différentes raisons, nous offrons à certains enfants la possibilité de participer aux séances en petit groupe de maturation.

J'accepte que mon enfant \_\_\_\_\_ participe et bénéficie des séances de psychomotricité en petit groupe de maturation.

Signature d'un parent \_\_\_\_\_

J'accompagnerai votre enfant lors de ces séances.

Louise St-Pierre  
Éducatrice spécialisée  
École Saint-Pierre



# Annexe V

## Aide-mémoire pour l'observation

### Séances de psychomotricité en petits groupes d'aide à la maturation Aide-mémoire pour l'observation des enfants – Groupe « inhibé »

Noter les observations de façon empirique :

- a. Date de la séance
- b. Nombre d'enfants
- c. Climat général
- d. Pour chaque enfant, noter spontanément ce qui retient l'attention
- e. Ceci fait, passer en revue l'aide-mémoire pour compléter la cueillette d'information sur l'enfant

<b>Groupes d'enfants avec des comportements plutôt inhibés</b>	
Évolution dans la relation avec les pairs	Partenaire de jeu Initiative dans l'interaction Façon de s'exprimer
Évolution dans la relation à l'adulte	Initiative dans l'interaction Demande
Évolution dans le jeu	Jeu privilégié Symbolique utilisée
Évolution dans la relation à l'espace	Utilisation des différents espaces de jeu
Évolution dans la relation aux temps de la séance	Participation à la destruction et aux jeux sensori-moteurs Symbolique utilisée
Évolution par rapport au besoin initial de l'enfant (difficulté ciblée)	Progrès Régression

## Séances de psychomotricité en petits groupes d'aide à la maturation Aide-mémoire pour l'observation des enfants - Groupe « moteur »

Noter les observations de façon empirique.

- a. Date de la séance
- b. Nombre d'enfants
- c. Climat général
- d. Pour chaque enfant, noter spontanément ce qui retient l'attention
- e. Ceci fait, passer en revue l'aide-mémoire pour compléter la cueillette d'informations sur l'enfant

<b>Groupe d'enfants avec des comportements plutôt agressifs</b>	
Évolution dans la relation avec les pairs	Cause des comportements agressifs ou dérangeants Façons d'exprimer ses besoins Écoute de l'autre
Évolution dans la relation à l'adulte	Réaction face aux interventions Façon de demander
Évolution dans le jeu	Expression de l'agressivité dans le jeu Symbolique utilisée
Évolution dans la relation à l'espace	Espace personnel Espace social Espace utilisé
Évolution dans la relation aux temps de la séance	Importance des jeux de destruction et des jeux sensori-moteurs vs construction et jeux symboliques Respect des temps
Évolution par rapport au besoin initial de l'enfant (difficulté ciblée)	Progrès Régression

# **Annexe VI**

## **Grille d'observation**



## GRILLE D'OBSERVATION

Groupe d'aide à la maturation \_\_\_\_\_  
Groupe classe \_\_\_\_\_

Nom de l'enfant \_\_\_\_\_

Date de la séance \_\_\_\_\_

	<p><b>Relation avec les pairs</b></p> <p>Joue seul <input type="checkbox"/> Joue avec l'autre <input type="checkbox"/> _____</p> <p>Initiative dans la relation : oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p> <p>Conflit : + <input type="checkbox"/> = <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/> Besoin d'aide : oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p> <p>Agressivité : + <input type="checkbox"/> = <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/> Passivité : + <input type="checkbox"/> = <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/></p>
	<p><b>Relation à l'adulte</b></p> <p>Répond positivement aux demandes de l'adulte : + <input type="checkbox"/> = <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/></p> <p>Initie des interactions avec l'adulte : oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>
	<p><b>Jeux privilégiés</b></p> <p>Participe au jeu de destruction : + <input type="checkbox"/> = <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/></p> <p>Jeu sensori-moteur : + <input type="checkbox"/> = <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/> - Type de jeu : _____</p> <p>Construction : + <input type="checkbox"/> = <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/> - Type de construction : _____</p> <p>Jeu symbolique + <input type="checkbox"/> = <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/> - Type de jeu : _____</p>
	<p><b>Histoire</b></p> <p>Attention : + <input type="checkbox"/> = <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/> - Réactions : _____</p>
	<p><b>Dessin / représentation</b></p> <p><b>Relation à l'espace et au matériel</b></p> <p>Utilise tout l'espace : oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p> <p>Utilise les tissus : oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p> <p>Partage : oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> - Territoire : oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>
	<p><b>Relation aux temps de la séance</b></p> <p>Part détruire le mur au signal : oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p> <p>Revient au signal : oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>
	<p><b>Besoin initial de l'enfant (difficulté ciblée)</b> _____</p>



# **Annexe VII**

## **Grille synthèse**



Petits groupes d'aide à la maturation  
Suivi de l'enfant  
**Grille synthèse des observations**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Année scolaire : 200\_\_ – 200\_\_

**Portrait de l'enfant**

Âge : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_

Sexe : masculin  féminin

Degré : \_\_\_\_\_ Titulaire : \_\_\_\_\_

Motif de la référence pour les GRAM : \_\_\_\_\_

---

---

---

---

**Caractéristiques physiques de l'enfant :**

Particularités : \_\_\_\_\_

---

Problèmes de santé : \_\_\_\_\_

---

**Milieu familial :**

Type de famille : \_\_\_\_\_

Fratricité : \_\_\_\_\_ Rang dans la famille : \_\_\_\_\_

Fréquente un service de garde : oui  non

**Histoire de l'enfant :**

Événements particuliers : \_\_\_\_\_

---

---

---

Parcours scolaire : \_\_\_\_\_

---

---

Besoins particuliers : \_\_\_\_\_

---

## Évolution de l'enfant dans les séances - Tableau-synthèse

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Degré : \_\_\_\_\_ Année scolaire : \_\_\_\_\_ GRAM : \_\_\_\_\_

Type d'informations recueillies	Synthèse début décembre	Synthèse début mars	Synthèse fin mai
Nombre de séances réalisées et fréquence			
Évolution dans la relation avec les pairs			
Évolution dans la relation à l'adulte			
Évolution dans le jeu			
Évolution dans la relation à l'espace			
Évolution dans la relation aux temps de la séance			
Évolution par rapport au besoin initial de l'enfant (difficulté ciblée)			
Autres observations importantes			

---

# Références

<sup>1</sup> Aucouturier, Bernard. 2005. La méthode Aucouturier. Fantômes d'action et pratique psychomotrice. Bruxelles : De Boeck.

<sup>2</sup> Gravel, Suzanne et Tremblay, Jackie. 2004. Développer l'intervention en psychomotricité. Rapport de recherche Parea. Jonquière : Cégep de Jonquière.

<sup>3</sup>GEPP de Tours. L'observation de l'enfant par le rééducateur. Tours, France: GEPP de Tours.

GEPP de Tours. Recherche d'informations nécessaires à la compréhension des difficultés de maturation de l'enfant. Tours, France: GEPP de Tours.